

Patrick-Yves Badillo

L'information et le paradoxe éthique des TIC :
de la responsabilité infinie à la nécessaire régulation

P.-Y. Badillo (2009)

Attention, il s'agit d'un document de travail. Veuillez citer et vous référer à la version définitive :

Badillo P.-Y., « L'information et le paradoxe éthique des TIC : de la responsabilité infinie à la nécessaire régulation », in Mathien M. (Dir.), *Éthique de la Société de l'Information*, Éditions Bruylant, Bruxelles, 2009, pp. 69-82.

Ce texte a été mis en ligne afin que les usagers du site Internet puissent avoir accès aux travaux de Patrick-Yves Badillo. Les droits d'auteur des documents du site Internet <http://www.patrickbadillo.eu/> demeurent aux auteurs des textes et-ou aux détenteurs des droits. Les usagers peuvent télécharger et-ou imprimer une copie de n'importe quel texte présent sur <http://www.patrickbadillo.eu/> pour leur étude personnelle et non-marchande. Vous ne pouvez en aucun cas distribuer ce document ou l'utiliser à des fins lucratives. Vous êtes cependant invités à diriger les visiteurs vers <http://www.patrickbadillo.eu/> pour qu'ils accèdent aux textes.

Document téléchargé depuis <http://www.patrickbadillo.eu/>

Résumé/Extraits: Il y a plusieurs années, un numéro du *Figaro magazine* titrait : « *vulgarité, télé-réalité, violence, sexe... Télévision : pourquoi il faut arrêter la dérive* ». Dans un dossier complet le magazine s'interrogeait sur les écrans de l'imposture pour le cas de la télé-réalité, dévoilait les pièges de la télévision poubelle italienne, montrait comment les émissions de ragots se développaient en Espagne tandis qu'au Royaume-Uni des choix « *légèrement cyniques* » conduisaient à des échanges d'épouse, des autopsies en direct ou de la roulette russe...

Déjà, en 1972, Jean-Jacques Servan Schreiber terminait un ouvrage par un chapitre 4 intitulé : « *éthique urgente – stop* ». Il rappelait que, pour l'historien et philosophe anglais Arnold Toynbee, les grandes crises contemporaines résultaient de l'écart qui s'était creusé entre le développement fabuleux des sciences et la stagnation des concepts éthiques et politiques. Évoquant le cas des savants atomistes de Los Alamos, Jean-Jacques Servan Schreiber écrit : « *Les médias n'ont pas le même pouvoir destructeur que la bombe nucléaire mais ils sont, en revanche, utilisés beaucoup plus souvent* ». Et l'auteur s'inquiète du fait que « *plus la capacité d'information devient énorme, plus il apparaît combien il n'y a pas grand-chose à dire ou que la qualité de ce qui est dit se dilue* » (...) « *Plus la télévision doit remplir d'heures d'antenne, plus grandes sont les chances pour que le verbiage déferle incontrôlé* ».

L'article examine le rôle fondamental des producteurs d'information et des journalistes en particulier et fait un point sur les questions éthiques concernant ce domaine

Mots clés : journalisme ; médias ; éthique ; profession ; écologie des médias ; responsabilité ; communication ; technologies ; information ; nouveaux médias ; formation

Abstract : Journalism constitutes a crucial profession to produce and disseminate information. More than ever journalism is essential. It is necessary to have a new reflexion about this profession and about training which is proposed in this field. To respect ethics and precise rules journalists needs not only to have a relevant training but also to have consideration from the society.

Key words : journalism ; media ; ethic ; profession ; ecology of media ; responsibility ; communication ; technologies ; information ; new media ; training

L'INFORMATION ET LE PARADOXE ÉTHIQUE DES TIC : DE LA RESPONSABILITÉ INFINIE À LA NÉCESSAIRE RÉGULATION

PAR

PATRICK-YVES BADILLO

*« Travaillons donc à bien penser ; c'est
là le principe de la morale ».*

Blaise Pascal¹

*« Nous sommes tous coupables de tout
et de tous devant tous, et moi plus que
les autres ».*

Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski²

LE PARADOXE DES TIC OU L'ÉTHIQUE ABSENTE

Définition de l'éthique

Rappelons les définitions de base : il faut distinguer l'éthique de la morale. Le terme « moral » vient du latin *mores* qui se réfère au comportement des gens. La morale fait référence aux habitudes socialement approuvées. La morale peut être considérée comme la pratique ou l'application de l'éthique. L'éthique est

¹ Blaise Pascal, *Pensées*, Léon Brunschvicg, n° 347, Hachette, Paris, 1968, p. 488, cité par Pierre-André Taguieff, *La bioéthique ou le juste milieu. Une quête du sens à l'âge du nihilisme technicien*, Fayard, Paris, 2007, p. 140.

² Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski, *Les frères Karamazov*, La Pléiade, Paris, p. 310, cité par Emmanuel Lévinas, *Éthique et infini*, Le Livre de Poche, Paris, 2007 (première édition : Librairie Fayard et radio France, 1982), p. 95.

une branche de la philosophie permettant de réfléchir sur la morale et les problèmes moraux.

Information et TIC : l'éthique impossible ?

Lorsque l'on essaye de s'appuyer sur cette branche de la philosophie pour en déduire des règles pratiques concernant le journalisme, les médias ou les TIC, on aboutit à une impasse. En effet, tentons de nous référer aux grands principes moraux définis par Aristote, puis par le christianisme et les grandes approches philosophiques pour savoir si les principes éthiques ainsi énoncés peuvent trouver un terrain d'application dans le domaine des médias ou des TIC. Le principe du juste milieu énoncé par Aristote, dans le cadre de *L'éthique à Nicomaque*³, est bien difficile à appliquer, par exemple au journalisme ou aux TIC. Du point de vue du journalisme, si l'on cherche à appliquer ce principe dans le cadre d'une campagne électorale en retenant l'idée de l'égalité du temps de parole (critère alors assimilé à un juste milieu, à un équilibre), il est clair que le candidat capable de développer des arguments simples, ou plutôt simplistes, sera avantagé par rapport à celui qui chercherait à entrer dans la complexité d'un sujet. En ce qui concerne les TIC elles connaissent un développement, à travers la recherche de débits toujours plus élevés, qui ne relève pas d'un principe de juste milieu. Si l'on s'inspire du christianisme et de l'un de ses grands principes fondamentaux « ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse », on voit également qu'apparaissent des contre-exemples. Un journaliste fait un reportage sur un drame. Le reportage est de qualité. Pour autant le journaliste aurait-il apprécié que l'on fasse le même type de reportage sur lui-même ? Dans le domaine des TIC l'exemple du logiciel SPOCK qui donne des informations, pour le moment, sur des personnalités bien connues à l'échelle mondiale, suscite un grand intérêt parmi les internautes. Mais l'intérêt et la légitimité seront-ils les mêmes lorsque que ces informations concerneront ces internautes eux-mêmes ? L'impératif catégorique défini par Emmanuel Kant⁴ constitue une règle principale de moralité que l'on peut résumer à travers l'idée selon laquelle il faut toujours agir de manière à ce que la maxime de nos actes puisse devenir une loi universelle. Il peut difficilement servir de repère : les exemples précédents peuvent être à nouveau invoqués. La position de John Stuart Mill⁵ selon lequel les décisions morales sont celles qui rendent heureux le plus grand nombre, selon le principe d'utilité, pose la question des droits des

³ Aristote, *L'éthique à Nicomaque*, Flammarion, Paris, 2002.

⁴ Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduit par V. Delbos, Vrin (Bibliothèque des textes philosophiques), Paris, 2004 ; première édition en allemand publié en 1785 sous le titre *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*.

⁵ Cf. John Stuart Mill, *L'utilitarisme*, Flammarion, Paris, 1999 ; première édition en anglais publié en 1861 sous le titre *Utilitarianism*.

individus. L'éthique pragmatique de John Dewey⁶ souligne que la vertu des décisions morales doit être jugée aux résultats. Comment savoir que des décisions peuvent avoir des conséquences positives ? Comment examiner les conséquences d'une information lancée sur Internet qui touchera n'importe quel public dans n'importe quel contexte et aura des effets incommensurables !

DE L'ETHIQUE JOURNALISTIQUE
AUX PRINCIPES ETHIQUES DES GRANDS PHILOSOPHES

« *Éthique urgente – stop* »

Les journalistes et les médias eux-mêmes sont conscients des problèmes. Un numéro du *Figaro magazine* du 22 novembre 2003 titrait : « *vulgarité, télé-réalité, violence, sexe... Télévision : pourquoi il faut arrêter la dérive* ». Dans un dossier complet le magazine s'interrogeait sur les écrans de l'imposture pour le cas de la télé-réalité, dévoilait les pièges de la télévision poubelle italienne, montrait comment les émissions de ragots se développaient en Espagne tandis qu'au Royaume-Uni des choix « *légèrement cyniques* » conduisaient à des échanges d'épouse, des autopsies en direct ou de la roulette russe...

Déjà, en 1972, Jean-Jacques Servan Schreiber terminait un ouvrage par un chapitre 4 intitulé : « *éthique urgente – stop* ». Il rappelait que, pour l'historien et philosophe anglais Arnold Toynbee, les grandes crises contemporaines résultaient de l'écart qui s'était creusé entre le développement fabuleux des sciences et la stagnation des concepts éthiques et politiques. Évoquant le cas des savants atomistes de Los Alamos, Jean-Jacques Servan Schreiber écrit : « Les médias n'ont pas le même pouvoir destructeur que la bombe nucléaire mais ils sont, en revanche, utilisés beaucoup plus souvent »⁷. Et l'auteur s'inquiète du fait que « plus la capacité d'information devient énorme, plus il apparaît combien il n'y a pas grand-chose à dire ou que la qualité de ce qui est dit se dilue » (...) « Plus la télévision doit remplir d'heures d'antenne, plus grandes sont les chances pour que le verbiage déferle incontrôlé »⁸.

⁶ Cf. John Dewey, *The Collected Works of John Dewey*, Jo Ann Boydston, ed., Southern Illinois University Press, Carbondale, 37 volumes, 1967-1991.

⁷ Jean-Jacques Servan Schreiber, *Le pouvoir d'Informateur*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1972, p. 413.

⁸ *Op. cit.*, p. 422.

*Le rôle fondamental des producteurs d'information
et des journalistes en particulier*

D'un côté tout le monde considère l'information comme la matière première fondamentale de nos sociétés et dans le même temps aucun critère n'empêche de devenir journaliste, aucun diplôme spécifique n'apparaît nécessaire. Comme le fait remarquer François Simon, « *nul ne s'imagine médecin s'il n'a fait d'études de médecine, ni architecte s'il ne possède le diplôme, ni ingénieur s'il ne sort d'une école qui en donne le titre, alors que tout un chacun peut s'imaginer journaliste* » (...) pourtant « *informer n'est pas si simple... « Il n'est pas nécessaire d'être journaliste pour constater combien il peut être difficile d'obtenir sur place, à l'instant même, des renseignements exacts à propos du fait divers le plus banal », faisait remarquer Beuve-Méry* »⁹. Le flot illimité d'informations, la désinvolture avec laquelle on traite le principal métier en charge de la production d'informations, à savoir le journalisme, ont débouché ces dernières années sur quelques scandales « célèbres ». Il y a par exemple l'histoire du rédacteur du *New York Times* qui « *durant des mois, avait inventé des reportages et plagié à tour de main (...) Il y eut aussi – faut-il dire surtout ? – ce glissement insidieux d'informations mal contrôlées à propos de la guerre en Irak* »¹⁰. Les exemples d'erreur d'appréciation ou même d'erreurs quotidiennes diverses pourraient être multipliés grâce à une observation permanente des médias. Comment, du point de vue éthique, peut-on analyser cette situation ? « *Quelle analyse ont fait de cette situation les nouveaux dirigeants du New York Times ? Ils ont dénoncé la trop grande propension du quotidien à « chasser le scoop », le défaut de vigilance de la part de la direction, le manque de distances vis-à-vis de certains informateurs, enfin le poids des instances gouvernementales. Le médiateur du quotidien new-yorkais a renforcé ce jugement en affirmant que « la défaillance n'était pas individuelle, mais institutionnelle* »¹¹. François Simon n'est pas d'accord avec cette interprétation dans la mesure où cela exonère le journaliste de ses fautes. Selon lui, « *il existe une éthique particulière au journaliste, à l'individu lui-même, de sorte que son métier de s'assimile pas à n'importe quel autre métier* »¹². Pour le

⁹ François Simon, *Journaliste - Dans les pas d'Hubert-Beuve Méry* -, Arléa, Paris, p. 9.

¹⁰ François Simon, *op. cit.*, pp. 10-11.

¹¹ *Op. cit.*, p. 11.

¹² *Op. cit.*, p. 12.

journaliste, avoir des références fondamentales en termes d'éthique est indispensable. Mais cette nécessité concerne aussi d'autres métiers. Un médecin, un pharmacien, un banquier, un notaire, un enseignant, pourront également avoir des règles éthiques similaires. Il y a toujours un moment où un professionnel est confronté à sa responsabilité, à sa morale ou à son éthique. Très prosaïquement un journaliste m'expliquait que ses règles éthiques consistaient tout simplement pour lui à être au clair chaque jour avec sa conscience personnelle. Il considérait avoir fait honnêtement son métier. Il nous paraît évident que c'est la responsabilité personnelle de l'individu qui est en cause. Le journaliste sera *« certes, en partie guidé par les conventions sociales du milieu dans lequel il opère, par les règles qui sont édictées, par la loi, même, mais cela ne suffira pas à le dédouaner de sa responsabilité personnelle. C'est vis-à-vis de lui-même qu'il aura à justifier son comportement. « Les lois ne sont rien sans les mœurs, ni le meilleur outil sans la main qui l'anime », écrivait Beuve-Méry »*¹³.

« Entrer en éthique »

Selon l'expression de Paul Ricœur, il faut entrer en éthique : *« On entre véritablement en éthique quand, à l'affirmation par soi de la liberté, s'ajoute la volonté que la liberté de l'autre soit. Je veux que ta liberté soit »*¹⁴... *« Appelons visée éthique la visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes »*¹⁵. Emmanuel Lévinas élargit encore l'exigence de l'éthique : *« J'entends la responsabilité comme responsabilité pour autrui (...) c'est une responsabilité qui va au-delà de ce que je fais. D'habitude on est responsable de ce qu'on fait soi-même. (...) la responsabilité est initialement un pour autrui. Cela veut dire que je suis responsable de sa responsabilité même »*¹⁶.

¹³ *Op. cit.*, p. 12.

¹⁴ Paul Ricœur, « Avant la loi morale : l'éthique », *Encyclopaedia Universalis. Symposium : Les enjeux*, Paris, 1985, p. 42, cité par Pierre-André Taguieff, *op. cit.*, pp. 137-138.

¹⁵ Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Le Seuil, Collection Points Essais, Paris, 2005, p. 202, cité par Pierre-André Taguieff, *op. cit.*, p. 138.

¹⁶ Emmanuel Lévinas, *Éthique et infini*, *op. cit.*, pp. 91-92.

D'UNE ETHIQUE FONDEE SUR LA RESPONSABILITE HUMAINE...

En définitive on dispose de deux approches pour développer une éthique dans le domaine de l'information, des médias et des nouveaux médias, domaines les plus « sensibles » face à l'essor des TIC. L'approche journalistique remet à l'honneur la culture du doute, de la vérification... La philosophie rappelle l'homme à une haute conception de sa responsabilité. Toutes les deux sont fondées sur la confiance en la « responsabilité humaine ».

Hervé Bourges fait un bilan remarquable des exigences liées au métier de journaliste : *« Il existe une profonde demande de rigueur et de qualité de l'information, une attente de vérité et d'honnêteté (...) Ne pas tirer les conséquences de cette expression récurrente, c'est exposer à de graves dangers le fonctionnement de la démocratie elle-même, auquel les médias sont désormais consubstantiellement liés. C'est aujourd'hui à tous les hommes de médias d'accomplir un effort décisif de professionnalisme et d'intégrité pour redonner une crédibilité à leurs titres et à leurs antennes. Les journalistes sont aux avant-postes de la société d'information, leur visibilité en fait des vigiles mais aussi des exemples, ils ne peuvent pas s'autoriser de faiblesse. Dans un univers de communication, c'est-à-dire, comme l'écrit Noam Chomsky, « de propagande généralisée », une démocratie réelle passe par un travail consciencieux, appliqué, modeste et rigoureux de tous ceux qui font profession d'informer (...) La leçon de la démocratie, c'est d'abord le doute. Rien n'est assez simple pour être réduit en trois formules. Il faut accepter les ajouts et les corrections, les ajustements, voire les changements de cap. Il n'y a pas de vérité définitive. Le pluralisme et le débat sont indispensables. Les citoyens doivent être capables de prendre quotidiennement du recul par rapport aux événements qui se bousculent tous azimuts. Plutôt que d'aller au plus simple, au plus rapide, au plus spectaculaire, ils doivent être en mesure de se rapprocher au plus près de la réalité qui n'est jamais manichéenne »¹⁷.*

Par ailleurs la finesse et la force des grandes approches philosophiques de l'éthique, comme celle initiée par Aristote, prolongées de nos jours par Paul Ricœur ou par Emmanuel Lévinas, donnent des points de repères incontestables,

¹⁷ Hervé Bourges, *Sur la télé : mes 4 vérités*, Ramsay, Paris, 2005, pp. 217-218.

à condition que les individus fassent leur la préoccupation exigeante d'une morale sans concession. Reprenant la perspective tracée par Dostoïevski – « *Nous sommes tous coupables de tout et de tous devant tous, et moi plus que les autres* » –, Emmanuel Lévinas a proposé une très haute conception de la responsabilité humaine : « *Toute sa vie durant, le philosophe Emmanuel Lévinas a poursuivi un seul et même combat : montrer pour quelles raisons l'éthique, qui trouve sa source dans l'expérience primordiale de la responsabilité pour autrui, doit être reconnue comme la vraie « philosophie première » digne de ce nom (...) La liberté qui n'est plus pensée sous le signe de l'autonomie, mais sous le signe de la responsabilité, ne peut être que difficile, dans la mesure où elle assigne irrévocablement le sujet à autrui* ». C'est « *une éthique de la responsabilité infinie pour l'autre* »¹⁸.

... A LA NECESSAIRE PRISE DE RESPONSABILITE

Quel est donc le bilan ? Les journalistes exigeants, et ils sont majoritaires et nombreux, ont défini des pratiques rigoureuses. Ils ont aussi élaboré depuis longtemps des codes de déontologie¹⁹.

Cependant, *si la croissance exponentielle des TIC facilite l'accès, promeut l'ubiquité, l'instantanéité, la vulgarisation, le simple, en réalité les médias, et les nouveaux médias portés par la vague des TIC, sont dans une logique de l'excès, de l'ambiguïté, du vulgaire et du simplisme. Le superficiel est presque toujours la règle fondamentale. La complexité et la réalité du monde deviennent prisonnières d'une approche aussi limitée que virtuelle. L'importance de la transmission qui consiste, selon Régis Debray, en l'acte de transmettre, de transporter une information dans le temps s'est effacée au bénéfice de la communication qui consiste à transporter une information dans l'espace.*

Dans ce monde superficiel « *l'on s'émeut instantanément de tout pour ne s'occuper durablement de rien* » (selon Amin Malouf, cité par Régis Debray²⁰).

¹⁸ Jean Greisch, article sur E. Lévinas in *Encyclopaedia Universalis*.

¹⁹ L'un des premiers codes éthiques des journalistes américains remonte à 1926. La version actuelle du Code déontologique de la Société des Journalistes Professionnels fut adoptée en septembre 1996. <http://www.spj.org/ethicscodeFR.asp>

Il faut donc retourner à la source éthique de la philosophie et garder en permanence en tête le message alarmant de Jean-Jacques Servan Schreiber : « éthique urgente – stop ». Comment ne pas mettre au premier plan la nécessité d’avoir une exigence première quant à la formation des journalistes ? Comment ne pas mettre en place des mécanismes régulateurs inspirés, par exemple, de la médecine, comme Karl Popper le souhaitait ? En effet, « *la violence, le sexe, le sensationnel sont les moyens auxquels les producteurs de télévision recourent le plus facilement : c’est une recette sûre, toujours apte à séduire le public* »²¹... « *La télévision produit de la violence et introduit celle-ci dans des foyers qui autrement ne la connaîtraient pas* »²². Face à cette situation, Karl Popper fait la proposition suivante : « *elle s’inspire du protocole auxquels les médecins sont généralement soumis. Les médecins ont un pouvoir important sur la vie ou la mort de leurs patients, et celui-ci doit nécessairement subir une forme de contrôle. Les médecins sont surveillés par leurs propres organismes, selon une méthode hautement démocratique. Tous les pays civilisés possèdent de tels organismes, ainsi qu’une loi qui en définit la fonction. Je propose que l’État mette en place un dispositif semblable à l’intention de tous ceux qui sont engagés dans la production d’émissions télévisées* »²³. Face à une telle proposition l’argument de la liberté de la presse peut immédiatement être invoqué : « *définir la liberté de la presse, c’est déjà la limiter. On sait quand commence la frontière mais non où elle finit* »²⁴. L’argument de la liberté des médias est de poids, mais la permanence des excès, erreurs, imprécisions, manipulations, rumeurs implique que l’on ne pourra faire l’économie d’une réflexion novatrice sur le rôle des médias et la qualité de l’information.

La réaffirmation de la responsabilité humaine est une condition nécessaire, indispensable pour garantir une certaine qualité de l’information. Le développement considérable des TIC exige une vigilance nouvelle et particulièrement renforcée. Entre l’excès d’une régulation qui étoufferait la

²⁰ Régis Debray, *Des machines et des âmes*, Descartes & Cie, Paris, p. 2.

²¹ Karl Popper, « Une loi pour la télévision », in Karl Popper et John Condry, *La télévision : un danger pour la démocratie*, Bibliothèques 10-18, Paris, 1996, p. 27 ; première édition française : Anatolia Éditions, 1994.

²² *Op. cit.*, p. 30.

²³ *Op. cit.*, p. 31.

²⁴ Albert du Roy, *Le serment de Théophraste. L’examen de conscience d’un journaliste*, Flammarion, Paris, 1992, p. 230, cité par Jacques Leprette et Henri Pigeat, *Éthique et qualité de l’information*, Cahier des sciences morales et politiques, Presses Universitaires de France, Paris, 2004.

liberté des médias et le torrent d'informations non vérifiées, non structurées, non hiérarchisés qui déferle notamment grâce aux TIC et à Internet, il faut définir la porte étroite d'une information durable qui assurerait l'accumulation d'un capital informationnel²⁵ de qualité. Indéniablement on rejoint ici la proposition de Michel Mathien en faveur d'une instance de référence inspirée du Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la vie et de la Santé (CCNE)²⁶.

Face à l'essor infini des TIC « nous sommes tous coupables », nous devons faire preuve d'une « responsabilité infinie pour autrui ». Cette responsabilité exige probablement, dans tous les cas de figure, de ne plus laisser rumeurs et manipulations se propager au gré de mécanismes erratiques, incontrôlés. Bref, irresponsables.

Bibliographie

- Blaise Pascal, *Pensées*, Léon Brunschvicg, n° 347, Hachette, Paris, 1968
- Pierre-André Taguieff, *La bioéthique ou le juste milieu. Une quête du sens à l'âge du nihilisme technicien*, Fayard, Paris, 2007.
- Fiodor Mikhaïlovitch Dostoïevski, *Les frères Karamazov*, La Pléiade, Paris
- Emmanuel Lévinas, *Éthique et infini*, Le Livre de Poche, Paris, 2007 (première édition : Librairie Fayard et radio France, 1982), p. 95.
- Patrick-Yves Badillo et Serge Proulx, « La mondialisation de la communication : à la recherche du sens perdu », revue *Hermès*, n° 44, CNRS Éditions, 2006, pp. 47-54.
- John Vernon Pavlik, *Journalism and new media*, Columbia University Press, New York, 2001.

²⁵ Nous renvoyons au chapitre 2 de notre livre pour une présentation plus détaillée de cette notion de capital informationnel : Patrick-Yves Badillo (dir.), *L'écologie des médias*, Bruylant, Bruxelles, 2007. Les éléments essentiels de la notion de capital informationnel sont succinctement résumés ci-après.

Tous les jours les médias et nouveaux médias produisent des informations. Ces informations vraies ou fausses, manipulées un peu, pas du tout ou beaucoup, non hiérarchisées, sont répandues à une vitesse accélérée. Les flux d'informations que nous recevons de façon quotidienne s'accumulent. Par couches successives ils constituent un capital informationnel, qui structure et envahit notre pensée. Il n'y a pas sédimentation pure, mais accumulation avec obsolescence, perte de mémoire, ou excès de mémoire... Les médias constituent le lieu central de production et de diffusion de ces flux d'informations. Il est donc essentiel d'étudier comment sont produits et diffusés ces flux d'informations, comment se forme le capital informationnel.

Si ce capital informationnel est « sain », cela est bon pour la démocratie, pour la prise de décision intelligente. Si ce capital informationnel est tronqué, infiltré de fausses informations, alors les décisions sont mauvaises, voire catastrophiques. Tous les jours des informations erronées, des rumeurs polluent notre environnement sans que nous puissions les identifier, les appréhender ou les combattre efficacement, même après coup. L'accumulation d'un capital informationnel utile (ou nocif) enrichira (ou appauvrira) la société pour des générations.

²⁶ Michel Mathien, *Les journalistes - Histoire, pratiques et enjeux -*, Ellipses, Paris, 2007, pp. 240-242

- Bernard Miège, *La Société Conquise par la Communication – Tome III. Les Tic entre innovation technique et ancrage social* –, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble, 2007.
- Badillo P.-Y., Bourgeois D., Lesourd J-B., Peyron-Bonjan C., « Plus personne n'est journaliste ! », *Médiamorphoses*, numéro spécial sur les médias et les nouveaux médias, n° 24, Octobre 2008, ISBN 978-2200-92420-1, pp. 79-85.
- Dominique Wolton, *Penser la communication*, Flammarion, Paris, 1997
- Aristote, *L'éthique à Nicomaque*, Flammarion, Paris, 2002
- Emmanuel Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduit par V. Delbos, Vrin (Bibliothèque des textes philosophiques), Paris, 2004 ; première édition en allemand publié en 1785 sous le titre *Grundlegung zur Metaphysik der Sitten*.
- John Stuart Mill, *L'utilitarisme*, Flammarion, Paris, 1999 ; première édition en anglais publié en 1861 sous le titre *Utilitarianism*.
- John Dewey, *The Collected Works of John Dewey*, Jo Ann Boydston, ed., Southern Illinois University Press, Carbondale, 37 volumes, 1967-1991.
- Jean-Jacques Servan Schreiber, *Le pouvoir d'Informateur*, Éditions Robert Laffont, Paris, 1972.
- François Simon, *Journaliste - Dans les pas d'Hubert-Beuve Méry* -, Arléa, Paris
- Paul Ricœur, « Avant la loi morale : l'éthique », *Encyclopaedia Universalis. Symposium : Les enjeux*, Paris, 1985
- Hervé Bourges, *Sur la télé : mes 4 vérités*, Ramsay, Paris, 2005
- Jean Greisch, article sur E. Lévinas in *Encyclopaedia Universalis*
- Régis Debray, *Des machines et des âmes*, Descartes & Cie, Paris.
- Karl Popper, « Une loi pour la télévision », in Karl Popper et John Condry, *La télévision : un danger pour la démocratie*, Bibliothèques 10-18, Paris, 1996
- Badillo P.-Y., « De la parfaite adéquation du journalisme à la « société de l'information » », in *Les Enjeux de l'information et de la communication*, avril 2006. http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2005/Badillo/index.php
- Badillo P.-Y. (Dir.), *Écologie des médias*, ouvrage, Éditions Bruylant, Bruxelles, 2008, ISBN 978-2-8027-2464-3, 439 pages.
- Albert du Roy, *Le serment de Théophraste. L'examen de conscience d'un journaliste*, Flammarion, Paris, 1992
- Jacques Leprette et Henri Pigeat, *Éthique et qualité de l'information*, Cahier des sciences morales et politiques, Presses Universitaires de France, Paris, 2004.
- Badillo P.-Y., Bourgeois D., Lesourd J-B., Schilizzi S., « Les médias : de l'éthique aux critères de qualité de l'information. Réflexion à partir de l'agir communicationnel d'Habermas », chapitre 49 in Sonnac N. et Greffe X. (Dir.), *Culture Web – création, contenus, économie numérique*-, Paris, Dalloz, 2008, ISBN 978-2-247-07971-1, pp. 865-876
- Michel Mathien, *Les journalistes - Histoire, pratiques et enjeux* -, Ellipses, Paris, 2007